

Discours de M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, à l'association suisse des officiers de renseignements

Autor(en): **Chevallaz, Georges-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **123 (1978)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours de M. Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral, à l'Association suisse des officiers de renseignements

« Personne n'a mis en doute, au XX^e siècle, que la Suisse se défendrait si elle était attaquée. La Suisse a multiplié les preuves de sa résolution par les sacrifices consentis pour l'armement et l'entraînement de son armée. La force militaire de la Suisse suffisait à rendre coûteuse, pour un agresseur éventuel, l'occupation du territoire. La capacité suisse de dissuader l'agression dépendait à la fois des moyens matériels accumulés par le gouvernement et du courage, de la cohésion que les chefs d'Etat étrangers prêtaient au peuple. »

Ces propos de Raymond Aron dans son ouvrage *Paix et guerre entre les nations*, j'ai tenu à les citer en exergue pour deux raisons ; la première : la mise en cause, fréquente ces derniers mois, écrite et télévisée, de notre comportement durant la Deuxième Guerre mondiale ; la seconde : le doute, éprouvé et cultivé dans l'entre-deux-guerres, de la capacité de défense d'un petit pays dans le contexte politique et militaire d'aujourd'hui.

Deux mots, d'abord, sur ce qui s'est écrit ou télédiffusé ces derniers mois sur notre pays durant la dernière guerre. L'histoire de notre pays n'est pas exclusivement la fresque haute en couleurs de guerriers à la Hodler, sans peur et sans reproche, sans doute. Nous avons eu nos défaillances comme nous avons nos défauts.

En 1798, notre pays, sans cohérence et sans autorité centrale, agrégat de cantons stratifiés dans leur structure aristocratique, sans organisation militaire suffisamment efficace, a dû subir la loi de l'invasion, la domination étrangère, devenant champ de bataille européen.

En 1914-1918, sans doute la cohésion intérieure laissa-t-elle à désirer.

L'insuffisance de la politique sociale provoqua les événements de 1918, la grève générale et ses désordres. L'entente n'était, au surplus, pas parfaite entre Alémaniques et Romands.

En revanche, c'est dans une très grande cohésion, dans des conditions de préparation militaire satisfaisantes, dans un dispositif efficace de solidarité, dans le climat de contrats collectifs et de la paix sociale que notre pays affronta les menaces et les risques du deuxième conflit mondial. La volonté de résistance était générale, aucun fossé ne séparait Romands et Alémaniques. Sans doute y eut-il, çà et là, quelques cas, isolés, d'engouement pour les aventures nazies, quelques têtes brûlées ou, peut-être davantage, quelques esprits craintifs ou intéressés, plus prêts à l'accommodement, à l'ordre nouveau qu'au combat. Ils étaient minorité. Certes, il fallut vivre, négocier nos échanges avec l'Axe comme avec les Alliés. Certes, notre accueil aux réfugiés fut-il par trop limité. Mais dans l'ensemble, le pays tenu, dans l'honneur, sans concession de complaisance ou de faiblesse, hors du conflit, hors des destructions et des massacres, hors de l'occupation, hors des représailles, vivant et s'exprimant librement, témoigne de la fermeté efficace du gouvernement, de sa diplomatie aussi bien que du commandement militaire, s'appuyant sur une volonté générale d'indépendance politique et de résistance armée. D'autres neutralités ont été plus relatives ou moins favorisées.

Quelques écrits ou quelques films, cherchant inlassablement les failles, explorant les poubelles, sollicitant les archives, tirant de quelques cas particuliers des généralisations culpabilisantes, ne sauraient, en procès d'intention malveillants, réfuter cette réalité de paix, de liberté et de cohésion que fut notre pays sous la protection de son armée.

Sans doute la création littéraire — si critique soit-elle — ne doit-elle pas être limitée par la censure. Cela ne signifie pas qu'elle mérite la complaisance, encore moins les récompenses officielles qu'elle a l'impudence de solliciter. Les années 1920 avaient connu déjà, sous des formes diverses, toute la déliquescence contestataire, la prétention à secouer toute contrainte, toute tradition, toute institution. On en connaît les suites et les extrémités totalitaires où peuvent conduire les désordres de l'esprit, de la rue et de la société.

«L'ordre pèse toujours à l'individu», constate Paul Valéry, «le désordre lui fait désirer la police ou la mort.»

Une telle réflexion prend sa place dans l'Europe d'aujourd'hui, une Europe dont nous sommes, peu intégrés sans doute dans ses institutions occidentales ou orientales, moins touchés par ses crises économiques et politiques, mais une Europe dont nous subissons, malgré notre indépendance politique, les effets des marées et de leur reflux.

Où en est l'Europe?

Sur quel échiquier européen et international se situe actuellement notre pays? «Avant dix ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque», a prophétisé avec quelque anticipation Napoléon dans ses méditations de Sainte-Hélène.

L'Europe, c'est, matériellement, par les ressources naturelles, peu de chose. Un promontoire étriqué, découpé, désarticulé terminant le continent asiatique. A peine 7% des terres émergées, si l'on va jusqu'à l'Oural. 12% de la population mondiale, sans la Russie soviétique. Moins de 1% de la production mondiale de pétrole.

Mais, l'Europe — prise dans le sens restreint de l'Europe occidentale — c'est aussi économiquement, par addition des activités, de la production et des échanges, une concentration privilégiée. C'est — abstraction faite des échanges intra-européens — entre le tiers et le 40% du commerce mondial, 22% de la production de l'acier. C'est, après les Etats-Unis, le produit national brut le plus élevé des grandes régions du monde, la prospérité la plus largement répartie, même si l'on tient compte des inégalités considérables entre l'Europe centrale et les Etats méridionaux. L'Europe, c'est surtout un lourd patrimoine historique. Sans détenir — il s'en faut — le monopole qualitatif de la civilisation, elle en a été, au moins quantitativement, le centre le plus actif et la source principale. Elle a, entre le XVII^e et le XX^e siècle, plus particulièrement, à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e, tenu le monde entre ses mains, par la colonisation directe et indirecte, par sa puissance financière et militaire. Elle y a distribué, sans discernement, les instruments du progrès matériel, les armes, les apparences du système politique, les idées propres à nourrir l'émancipation de mille nationalismes.

Ce patrimoine historique représente-t-il aujourd'hui davantage qu'une nostalgie décourageante parce que le contraste est trop grand entre la grandeur de naguère et l'impuissance politique et militaire d'aujourd'hui?

Les conditions de la démobilisation coloniale, dégageant délibéré ou libération par la force, l'échec des quelques velléités de reprendre l'initiative, comme à Suez en 1956, vite bloquées par l'intervention des super-puissances, accentuent ce contraste et ce constat d'impuissance de l'Europe. Cela d'autant que les Etats-Unis voient leur propre supériorité fortement contestée. S'ils n'ont pas toujours été l'allié inconditionnel de l'Europe, ils l'ont au moins aidée à se relever par le plan Marshall en même temps qu'ils imposaient, par la fermeté de la doctrine Truman, un coup d'arrêt à l'expansion politico-militaire de la deuxième super-puissance. Or ces Etats-Unis, placés, sans l'avoir particulièrement voulu, au premier rang des puissances mondiales par leur activité économique, par leur potentiel militaire, maritime, stratosphérique et nucléaire voient leur hégémonie systématiquement mise en cause. Par leur défaite au Vietnam. A la fois par leurs méthodes et leurs échecs sur nombre de théâtres d'opération du tiers monde. Par la coalition majoritaire des pays du tiers monde et des Etats socialistes qui se dégage presque automatiquement des débats des institutions internationales. Enfin l'on ne saurait minimiser les doutes et les hésitations propres à un Etat démocratique comme les Etats-Unis, plutôt porté par nature à un isolationnisme pacifique, investi en un quart de siècle d'une puissance hégémonique sans en avoir la vocation ni les traditions, ni toujours les instruments de direction, ni nécessairement les hommes aptes à les conduire avec la continuité et la fermeté indispensables.

Certes les deux autres super-grands — d'ailleurs peu portés entre eux à la coopération et à la solidarité socialistes — connaissent aussi les incertitudes du destin, l'arbitraire du pouvoir personnel, les oppositions intérieures et les résistances au-dehors.

On ne saurait donc s'abandonner ou se résigner — malgré l'effrayante bipolarité du potentiel nucléaire, malgré Yalta et ses suites — à ce déterminisme, à ce fatalisme d'un monde inévitablement partagé entre deux empires, ou attendant que l'un des deux l'emporte pour établir sa domination incontestée sur le premier Etat universel. «Deux empires se partagent le monde», écrivait déjà au XVIII^e siècle le philosophe Grimm à la grande Catherine de Russie, «la Russie à l'Est et l'Amérique à l'Ouest. Et nous les peuples compris entre les deux serons trop déconsidérés, nous aurons sombré trop bas pour savoir, sauf à travers une tradition vague et incohérente, ce que nous avons été.»

Nous n'en sommes pas là. L'histoire ne condamne à aucun déterminisme, malgré toutes les apparences de force. Elle laisse toujours sa chance à la liberté. Tous les insuccès, tous les échecs, toutes les défaites ne sauraient prévaloir contre un espoir sans cesse renaissant, contre la volonté de vivre d'un peuple.

En 1940, Hitler avait fait le monde pour mille ans. Israël a été effacé vingt fois de trois mille ans d'histoire.

Les menaces pesant sur l'Europe sont de natures diverses. Distinguons d'abord *l'agression de l'extérieur* dans le cadre d'un conflit mondial. Tout est possible et ce ne sont pas les études scientifiques de polémologie qui rendront la guerre impensable. Mais ce ne sont pas non plus les hypothèses de science-fiction sur un déferlement atomique à quatre mains qui paraissent les plus probables. Le risque de représailles — à l'échelle d'un conflit mondial — semble assez apocalyptique pour être dissuasif. Mais l'extrême concentration des potentiels de destruction et des pouvoirs n'exclut pas le coup de folie ou l'imprudence déclenchant les réactions en chaîne.

Une invasion classique venant du froid n'a, en dépit du déséquilibre des forces terrestres, guère plus de probabilité qu'un débarquement américain, dans les conditions actuelles. Quel intérêt, en effet, pourrait trouver un envahisseur à occuper à grands frais et à l'encontre d'une forte résistance intérieure une Europe occidentale qui n'a sans doute, elle-même, ni la volonté ni les moyens d'une opération offensive en direction de l'Est, pas plus que d'une invraisemblable aventure outre-mer?

Une intervention extérieure, à notre avis, de part ou d'autre, ne pourrait provenir pour l'Europe que d'une détérioration intérieure.

Cette détérioration, hypothèse plausible, peut se présenter sous des modalités diverses, combinables, complémentaires, s'accéléralant par actions réciproques.

La détérioration économique, d'abord, peut se contenter de n'être que relative. On mesurera moins l'énorme écart qui sépare les conditions de travail et de rétribution des pays prospères d'Europe occidentale et celles de pays moins favorisés proches ou lointains, que les inconvénients d'un ralentissement de la conjoncture nationale, fût-il de faible amplitude. La croissance — l'amélioration continue du niveau de vie — a agi comme une drogue dont il est difficile de se libérer pour accepter ce qui paraît une nécessité: la modération dans le développement, le souci de ménager

les ressources énergétiques, la préoccupation de mettre fin à trop de gaspillages dans les pays favorisés, dont nous sommes avec la plupart de nos voisins.

Mais s'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux, il est probablement plus facile aux peuples pauvres de supporter leur misère qu'aux peuples riches d'accepter une modération de leur croissance, cela surtout si cette modération ne frappe pas d'abord et surtout les classes sociales les plus privilégiées.

On a pu, à cet égard, s'inquiéter de voir les difficultés de l'Europe — et des Etats-Unis - à coordonner leurs politiques économique, monétaire, énergétique et sociale, à maîtriser le chômage, à atténuer les décalages intérieurs et les écarts considérables entre les Etats se réclamant d'un même système économique et politique. Il aura fallu une lourde chute du dollar pour que les Européens, puis les Américains s'attaquent par des mesures énergiques et une coopération renforcée à un mal qui pouvait tous les emporter.

L'Europe occidentale où prévalent la liberté d'expression et la pluralité des partis est particulièrement, spectaculairement, sensible à l'effet des fluctuations économiques. Est-ce à dire, comme Napoléon le disait à Las Cases, que «l'Europe ne formera bientôt plus que deux partis ennemis: on ne s'y divisera plus par peuples et par territoires, mais par couleurs et par opinions»?

Cela serait aller vite en besogne: le clivage classique entre gauche et droite qui s'est accentué dans le ralentissement économique est encore loin d'un climat d'affrontement violent.

En revanche, on ne saurait prendre à la légère les explosions sporadiques de violence irrationnelle, de droite ou de gauche s'il est possible de les situer, les grèves sauvages, les coups de main, les attentats, qui échappent en certains pays aussi bien au contrôle des forces d'opposition traditionnelles et aux syndicats qu'elles débordent la police de l'Etat. Bien que nous n'ayons nulle part établi la Cité de Dieu sur la terre ni le Royaume de la Justice parfaite, l'explication en paraît moins un impératif de misère économique, de flagrante injustice ou d'oppression que le déchaînement d'un potentiel de violence en soi, une réaction moins rationnelle que physiologique, instinctive, atavique contre un destin trop organisé, une société trop conformiste en son confort. «Je

finis par trouver sacré le désordre de mon esprit» dit le Rimbaud révolté du «Bateau ivre» avant de «regretter l'Europe aux anciens parapets» et de finir tristement dans le trafic d'armes.

En particulier l'action violente, totalitaire de petits groupes terroristes moins prolétaires de condition, que bourgeois d'origine et intellectuels de formation — ou de déformation — de filles de famille troquant la raquette de tennis contre la mitrailleuse, le thé de grand-maman contre le cocktail Molotov, le flirt contre le fanatisme, pose le problème de la vulnérabilité de l'Etat démocratique dans la civilisation ultra-technique.

Cette action violente — et sa puissance de détérioration — révèle sinon que «la troisième Guerre mondiale est déjà commencée», pour reprendre le titre de Jacques Bergier, du moins une nouvelle virtualité, une nouvelle dimension de la guerre, une nouvelle nécessité de la défense nationale. Peu importe que le mouvement soit autochtone ou importé, relié à une chaîne mondiale assez évidente. Il est bien évident qu'un adversaire éventuel pourrait attendre autant, en engagement préalable, d'une action intérieure conduite par un petit nombre d'hommes, minutieusement organisée, frappant les points névralgiques que du déploiement spectaculaire de forces classiques sur les frontières historiques. Et cette action violente comporte un autre danger: dans le ressentiment violent contre ce qui est arrivé, dans l'angoisse de ce qui peut arriver, le danger d'une détérioration de la liberté, qui, de la recherche de quelques criminels, dégènerait en chasse aux sorcières, en suspicion générale, à l'autodestruction de la liberté.

La Suisse est dans l'Europe. Elle vit en référence à l'Europe, bien qu'elle ait pu, délibérément, rester en dehors des deux grands conflits. Elle n'est pas providentiellement immunisée. Quelle doit être sa réflexion dans les incertitudes et les menaces du temps?

Il est bien évident que notre défense nationale ne peut négliger aucune des éventualités de conflit. Or la défense ne s'improvise pas en génération spontanée au moment du danger. Elle se prépare. Elle se paie en sacrifice de temps et en impôts, qui demeurent d'ailleurs les plus bas de l'Europe. Il faut donc accorder l'attention, le temps et les crédits nécessaires à la défense classique, solidement articulée sur les points forts du terrain, mais disposant, sur le plan tactique, de la mobilité

nécessaire à une défense active. Il en va de même de la protection de la population en abris et en organismes d'intervention.

Vous ne comprendriez pas que le Chef du Département des finances passe comme chat sur braises sur le budget militaire. Ce budget se trouve, comme il est naturel à un budget militaire, pris entre deux feux. Certains, se référant à l'effort d'autres Etats que je viens d'évoquer, l'estiment insuffisant et — sans m'indiquer d'ailleurs les moyens de financer l'opération — demandent un effort supplémentaire substantiel pour notre armement.

D'autres, au contraire, estiment que le budget de la défense n'a pas fait sa part dans les exercices successifs de modération des dépenses et qu'il empiète lourdement sur les vocations sociales de notre pays. Ce n'est pas, vous le savez, l'opinion du Conseil fédéral, et ce n'est pas non plus l'opinion du Parlement. En octobre, le Conseil national a approuvé, par 102 voix contre 23, un postulat qui demande au gouvernement d'augmenter les dépenses militaires dans le domaine de l'armement de manière à atteindre d'ici 1984 les objectifs du Plan directeur 80. Mais tentons d'y voir clair, et vous comprendrez, à cet effet, mon recours à quelques chiffres.

En 1960, le budget de la défense nationale s'inscrivait à 970 millions aux comptes de la Confédération. C'est-à-dire: 37% des dépenses fédérales, très largement au premier rang, et 2,5% du produit national brut. En 1979, ce même budget s'inscrira à 3,320 milliards, soit 20,1% des dépenses fédérales, au premier rang des dépenses, la seconde place étant dévolue aux engagements sociaux de la Confédération. Ces 3,320 milliards représentent, selon les prévisions, 2,1% du produit national brut, proportion d'ailleurs constante ces dernières années.

On constate d'abord que la place prépondérante du budget militaire en 1960 est devenue relative: de 37% à 20,1% des dépenses. C'est que les tâches de la Confédération se sont, entre-temps, considérablement accrues et fortement diversifiées.

Le budget total a été multiplié par 6, le budget militaire par un peu plus de 3, le budget des routes et des chemins de fer par 17 et celui de l'éducation par 14. Quant à celui de la prévoyance sociale, comprenant les versements fédéraux à l'AVS, à l'AI et à l'assurance-maladie, il s'est développé au multiplicateur 10, l'institution fédérale AVS-AI voyant, dans le même temps, ses dépenses multipliées par 16. Il est donc faux de prétendre que le développement, modéré, du budget militaire a entravé

le développement de la prévoyance sociale. Notre pays s'est, délibérément, doté d'un régime de sécurité sociale conforme à l'équité et à la solidarité. Les nécessités de la sécurité nationale ne s'y inscrivent pas en contradiction. Et si l'on parle des exercices de contraction budgétaires où nous ont, ces cinq dernières années, contraint les déficits croissants, on constatera que, par rapport à 1973, les dépenses militaires, au budget 1979, ont progressé encore de près de 770 millions, les dépenses sociales de 810 millions en six ans.

C'est donc une contrevérité que d'affirmer que nos économies — qui sont d'ailleurs en fait une ferme *modération* des dépenses et non une réduction — se soient faites «sur le dos des petits».

On peut d'ailleurs renverser le problème et se demander si le budget militaire n'a pas, par son cheminement beaucoup plus lent que celui du train social, souffert, en valeur réelle, dans le développement général du budget.

L'a-t-on dévalué?

Si nous comptons non plus en francs dépréciés par l'inflation, mais en francs constants, en corrigeant la donnée nominale par l'indice des prix, nous constatons que le budget de la défense de 1960 serait, aujourd'hui, de 2 milliards de francs environ. Ainsi, en valeur réelle, en substance et — tout particulièrement — en achat de matériel de plus en plus complexe et varié, le budget militaire a augmenté de plus de 1,3 milliard de francs actuels, soit de 65% en 19 ans. Il n'a donc pas été laissé à l'abandon.

S'il reste, en proportion du produit national brut, inférieur apparemment aux efforts consentis ailleurs — 6% aux Etats-Unis, 12% en URSS, 3,7% en France, 5,5% dans la République fédérale d'Allemagne, 3,3% dans les Etats du Pacte de Varsovie, 3,7% en Suède, plus de 5% en Yougoslavie, sans parler des 35% d'Israël —, il faut songer :

1. que le niveau du produit national brut suisse est particulièrement élevé et que, par là, notre 2% représente, en valeur réelle, un montant plus important qu'ailleurs.

Il nous faut noter ensuite :

2. que notre territoire est restreint; nous n'avons pas, par exemple, le vaste espace aérien ou les côtes maritimes de la Suède à contrôler;

3. notre défense repose — dans un territoire limité et montagneux — sur une infrastructure de fortifications, d'abris, de destructions qui n'atteint vraisemblablement nulle part ailleurs une telle densité et qui garde, dans les diverses éventualités du combat moderne, sa signification ;
4. enfin il faut évoquer le caractère milicien de notre armée, l'énorme volume de travail non rétribué que doivent assumer les cadres, la mobilisation rapide et décentralisée, le quadrillage défensif du pays. Ainsi nos effectifs mobilisables sont, en proportion à la population, parmi les plus élevés et dépassent, dans la proportion du simple au triple ou au quadruple, les effectifs en actif et en réserve que peuvent mettre en ligne des pays de notre dimension, où la durée du service, il est vrai, postulerait un entraînement plus accompli.

Cela nous amène à la question cycliquement reposée de l'armée de milice ou de l'armée de métier. L'extraordinaire technicité de la guerre moderne nécessiterait l'engagement de mécaniciens-soldats de métier, de pilotes d'avions ou de conducteurs de chars professionnels. Il est possible que se fasse sentir l'obligation de renforcer les effectifs permanents.

Mais il y aurait les plus grands dangers à confier à une armée restreinte de spécialistes professionnels la défense du pays. Je ne pense pas, pour le cas suisse, au danger pour l'exercice démocratique que représente, dans les nombreux Etats, une garde prétorienne, une armée que j'appellerai bleue pour ne pas la situer, une milice populaire qui n'a rien de la milice, ni rien de populaire, qui n'est qu'un parti en armes, dont le poids dans l'Etat est, par la force des choses, déterminant. Je pense surtout, dans notre cas, si notre défense était confiée essentiellement à des professionnels, au désintérêt total que la défense du pays, et bientôt le pays même, auraient pour la masse des citoyens. Et, comme la Rome du Bas-Empire, enrôlant des Barbares, ou les monarchies du XVIII^e recrutant des soldats suisses, nous aurions vite fait de trouver commode de confier notre défense à des mercenaires étrangers.

Sur le plan financier, il semble démontré que l'armée de professionnels, ou de volontaires prolongés, attirés par d'importants salaires, est plus coûteuse que l'armée de milice. Sur le plan stratégique, la notion du fer de lance, de l'armée réduite chère, avant 1939, au général de Gaulle, très technique et très mobile, convient mieux à un corps expéditionnaire

— ce qui n'est pas notre propos — qu'à une défense en surface, décentralisée, diffuse, omniprésente, engageant de gros effectifs.

Je lisais, récemment, sous la plume d'un leader de la gauche française, Jean Marceau : « La défense concerne chaque citoyen. Elle n'est pas une activité abstraite coupée dans le temps ni le domaine réservé des spécialistes. Elle est une activité quotidienne et revêt de multiples aspects. Elle est l'affaire de tous. »

« La défense a pour objet de servir et de protéger le peuple en lui assurant les moyens de choisir librement le destin et la forme de société qui lui conviennent. Ce but ne peut être atteint par la seule technique mais par l'existence, dans le peuple, d'un esprit débouchant sur une volonté de défense. »

Ce que l'on pense, non loin d'ici, découvrir, c'est ce que nous possédons dès longtemps, que nous entendons maintenir, dans son esprit, dans sa réalité, la notion de communauté en armes que représente l'armée de milice.

Mais ne nous y trompons pas, l'armée de milice ne saurait être une armée au rabais, une garde nationale de style abbaye, ou contemporains en uniforme, jouant au soldat le dimanche après le culte, serrant difficilement le ceinturon sur des ventres trop pleins.

Ce n'est d'ailleurs, malgré certaines apparences extérieures, pas du tout ce que demande la jeunesse de notre temps : une jeunesse aussi saine que celle de tous les temps. Une jeunesse qui ne conteste pas tant les règles du jeu et les exigences du service. Mais une jeunesse qui s'étonne plutôt de nos propres abandons et qui critique plutôt l'insuffisante exigence que notre génération marque dans l'exercice de ses responsabilités.

Cette condition de milice implique une volonté d'engagement plus forte, une volonté de défense générale qui ne se laisse pas entamer par les sophismes et les multiples prétextes au refus de servir. Cette nécessité d'une cohésion dans la volonté de défense met en relief le rôle des cadres, particulièrement au contact, du sous-officier au commandant de compagnie et au commandant de bataillon. Un rôle d'entraîneur, payant d'exemple, exigeant de lui-même pour exiger des autres. Car les concessions faites en son temps sur les problèmes de forme ne réduisent en rien les exigences sur le fond et sur la discipline essentielle, qui seules donnent à la troupe la conviction de l'utilité de sa formation et de son efficacité.

On ne saurait convaincre et entraîner en s'excusant de commander.

Mais la cohésion de l'armée est elle-même conditionnée par la cohésion du pays, par la certitude qu'il a quelque chose à défendre qui vaut d'être défendu.

Ce quelque chose, c'est sans doute un niveau de prospérité et une répartition aussi large que possible de cette prospérité. Mais je doute fort, soit dit entre parenthèses, que l'attachement au pays passe par l'indice du produit national brut, fût-il, après celui du Koweït, le plus haut du monde.

L'attachement au pays, la volonté de le maintenir libre, passe plutôt par la certitude d'appartenir à une communauté où l'on vit au coude à coude, où l'on est solidaire. Notre solidarité, il faut le dire, sans être pour autant modèle, est d'une essence particulière, et notre cohésion n'est pas celle des autres.

D'autres pays tirent leur force d'une unité parfaite: de langue, de croyance, d'idéologie, de forte centralisation politique. L'histoire a fait la Suisse, bien davantage, coalition d'individualités différentes, de résistances particulières qui se regroupent, par solidarité délibérée, pour leur bien commun, contre les empiétements du dehors, parfois aussi contre les empiétements et les centralisations du dedans, qui feraient fi des réalités cantonales.

La cohérence et la cohésion de ces diversités, de ces résistances impliquent un effort constamment renouvelé de compréhension mutuelle et de concertation, une volonté permanente de consensus. Consensus de sécurité sociale, dans une recherche d'équité qui ne compromette pas la capacité compétitive de l'économie. Concertation de partenaires sociaux, obstinés à leurs droits mais pragmatiquement conscients de leur intérêt commun. Consensus politique soucieux moins du compromis incolore au plus petit dénominateur commun que du respect des règles du jeu démocratique et des décisions populaires.

Cette cohésion de résistances particulières n'est pas une donnée providentielle. Elle est une construction permanente de volonté. Elle requiert — plus que dans un Etat d'unité — notre responsabilité, notre engagement au-delà de nos prestations quotidiennes.

Je sais que l'exercice de la responsabilité, impliquant la fermeté, dans vos commandements, dans vos charges diverses, comme dans les nôtres,

est, dans les conditions d'aujourd'hui, un exercice ardu, ingrat, exigeant, nous souciant moins de faire plaisir que de faire notre devoir.

Mais c'est un exercice nécessaire si notre communauté veut rester libre et heureuse. Cela ne nous est pas garanti dans toutes les péripéties possibles de l'histoire. Car «il peut arriver», comme Camus le dit, «que la peste réveille ses rats et les envoie mourir dans une cité heureuse».

G.-A. C.

